

4 Économie

Visite des chantiers d'Olam / Plantation d'hévéa de Batouri (Bitam)

Plus qu'un an avant la récolte de caoutchouc

F.B.E.M
Bitam/Gabon

DANS le cadre de la poursuite de la visite des sites d'Olam à travers le Gabon, le tour est revenu, mardi dernier, à la province du Woleu-Ntem, particulièrement à la plantation agro-industrielle d'hévéa de Batouri, sise à 30 kilomètres de Bitam, d'être inspectée. Il s'agit de la plus grande plantation d'hévéaculture jamais réalisée au Gabon, avec une surface plantée actuelle de 10 mille hectares, pour une concession agricole d'environ 31 mille ha. Le champ, apprend-on, n'est plus qu'à 871 ha avant d'achever sa phase de planting, et d'entamer progressivement la récolte du caoutchouc. Les premières saignées sont ainsi prévues dès



Photo : FBEM

Une pépinière d'hévéa à Batouri. Photo de droite : Des plants d'hévéa ayant déjà 50 centimètres de circonférence, prêts à l'exploitation.



Photo : FBEM



Photo : FBEM

Une vue des logements du personnel d'Olam,

2018, a estimé le manager général de ce site agro-industriel d'Olam Rubber, Subramaniam Perumal, au cours de sa présentation à la presse. Laquelle a pu observer des cas d'hévéa ayant déjà atteint leurs 50 centimètres de circonférence. Soit les mensurations à partir desquelles ces arbres

sont prêts pour l'exploitation. Car, le site de Batouri a bien grandi depuis la précédente inspection de janvier 2016. Outre les 2773 hectares d'hévéa qui se sont ajoutées depuis lors, et la croissance toujours plus accentuée des plantes, le site a aussi évolué dans d'autres domaines. En terme d'emplois directs,

ce sont 1712 travailleurs (1052 l'an passé) qui sont désormais présents à Batouri, soit 1441 Gabonais. Quant aux sous-traitants, plutôt que la quinzaine de l'an passé, Olam Rubber en compte désormais vingt-quatre. Lesquels opèrent quasi-exclusivement dans la fourniture de la main-d'œuvre pour les travaux agricoles.

Quant au volet social enfin, Olam Rubber fait état, à l'endroit des villages impactés par son exploitation, d'écoles réhabilitées/construites (5), de dispensaires réhabilités ou construits (4), de logements pour enseignants et infirmiers (18), d'une quarantaine de pompes hydrauliques, de panneaux solaires (729),

etc. Le projet d'hévéaculture de Batouri a débuté en 2012. Il est le fruit d'un partenariat public-privé entre la multinationale Olam et l'Etat Gabonais. Il entend également contribuer à la diversification de l'économie, dans la même veine que l'exploitation d'huile de palme au sud du pays.

Après la réunion du Haut conseil pour l'investissement (HCI)

Les préoccupations du secteur privé

F.A.
Libreville/Gabon

Lors de la réunion préparatoire du Haut conseil pour l'investissement (HCI), qui s'est tenue le 20 janvier dernier, le secteur privé, l'une des parties prenantes au dialogue public-privé, a présenté ses préoccupations. Il s'agit notamment d'arrêter les orientations liées à la mise en œuvre de la politique d'investissement, de suivre l'exécution de la stratégie nationale de promotion des investissements, de susciter des mesures incitatives cohérentes pour l'investissement et de s'assurer de l'exécution par le gouvernement de ses orientations, etc. Le secteur privé du HCI, qui sera composé par 1/3 d'investisseurs locaux gabonais, 1/3 d'investisseurs locaux étrangers et 1/3 d'investisseurs étrangers non établis au Gabon a relevé cinq (5) points devant susciter l'investissement. A savoir la confiance, la gouvernance, la reconnaissance, la justice et le



Photo : JOE MANIANGA

Les entreprises attendent beaucoup des autorités pour trouver des solutions à leurs problèmes.



Photo : JOE MANIANGA

Les chefs d'entreprises lors de la réunion du Haut conseil pour l'investissement.

rendement. Parlant du premier point, c'est-à-dire la confiance, le secteur privé fait allusion, entre autres, au règlement de la dette qui est une nécessité en vue de lancer un signal fort pour redonner la confiance. Les solutions proposées à cet effet seraient l'identification du quantum de la dette, celle d'une allocation dédiée au remboursement de la dette, la mise en place d'un compte séquestre à la BEAC ou la mise en place d'une caisse autonome pour le règlement de la dette et la relance du Club de Libreville. La confiance s'entend également comme le respect des en-

gagements de l'Etat et des procédures prévues dans le circuit des dépenses; le respect de la signature de l'Etat et des journées comptables, la prise en compte des points qui n'ont pas marché pour l'intégration des correctifs dans les nouvelles méthodologies, par exemple le mécanisme de règlement de la dette qui n'aurait pas donné des résultats. A travers le deuxième point touchant à la gouvernance, le secteur privé vise la présence de conflits d'intérêts perpétuels de l'administration qui freinent l'évolution des projets, le non-respect de la signature des contrats signés, la pro-

lifération des arrêtés ministériels qui augmentent la parafiscalité pour des intérêts qui ne vont pas toujours dans le sens de l'intérêt général, chaque administration ayant sa fiscalité, mais également l'existence d'agences publiques (l'Aganor, le CGC, l'Oprag), dont le peu d'efficacité pénalise l'environnement des affaires, et enfin l'absence du dialogue institutionnalisé avec l'ensemble des acteurs pour une harmonie avec le secteur privé... La reconnaissance, quant à elle, fait penser à l'absence de reconnaissance et de soutien des privés gabonais qui révèlent la pres-

sion fiscale permanente sur les entreprises formelles, au niveau de contrôle élevé sur les entreprises formelles alors même que l'administration aurait fort à gagner en élargissant le champ d'imposition en encourageant le passage de l'informel vers le formel et en réfléchissant sur des niches fiscales capables de générer des flux supplémentaires... Le point sur la justice soulève, entre autres, les questions d'égalité dans l'attribution des marchés publics dont l'absence d'équité dans le traitement des opérateurs économiques, l'absence d'un sys-

tème judiciaire capable de sécuriser les investissements et la nécessité de mettre en place la chambre d'arbitrage. La dernière préoccupation concerne le rendement. Dans celui-ci, il y a l'absence d'un code de travail flexible qui, selon les intéressés, n'encourage pas l'emploi, de même que l'absence d'une loi sur le mécatat afin de favoriser les investissements dans les secteurs sociaux, celle d'une politique claire encourageant l'investissement local et notamment les PME, l'excès des contrôles des agences et de la para notamment l'Arcep, le CGC, l'Oprag... sans aucune visibilité sur l'affectation desdites sommes au niveau de l'économie gabonaise, etc. Le respect, par le secteur public, de toutes ces préoccupations des membres du HCI, qui ont un équilibre tant au niveau sectoriel que géopolitique, fait-on savoir, devrait permettre de mener à bien la question de l'investissement au Gabon.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 26/01/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	26/01/2017	4 882,71
		USD	1,0743	1USD =	610,590	1 USD	631,961	DOW JONES	26/01/2017	20 034,99
		CAD	1,4070	1CAD =	466,210	1 CAD	490,496			
		JPY	121,7900	1JPY =	5,386	100 JPY	560,075			
		GBP	0,8532	1GBP =	768,793	1 GBP	802,156			
		CHF	1,0732	1CHF =	611,216	100 CHF	63 985,25			
		ZAR	14,2587	1ZAR =	46,004	100 ZAR	4 783,86			
		MAD	10,7349	1MAD =	61,105	MAD	63,54			
		CNY	7,3935	1CNY =	88,721	1CNY	91,38			
		KES	111,6000	1KES =	5,878	1KES	6,05			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
26 Janvier 2017: 54,90

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 26/01/2017

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>